

LE MAG' | 02

Le journal d'informations
de votre **COMMUNAUTÉ**
de **COMMUNES** / NOV. 2021



DOSSIER

LE PLAN CLIMAT

AU QUOTIDIEN

CULTURE

PATRIMOINE

À LA DÉCOUVERTE...

GENS DU VOYAGE

BIBLIOTHÈQUES

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

RANDONNÉE DU PIC DE LA GARDE



4

SOMMAIRE

4/7

DOSSIER

- 4..... Plan climat
6..... Les actions concrètes

8

À VOTRE SERVICE

- 8..... Margaux Pierrot

9/14

AU QUOTIDIEN

- 9..... Inventaire piscicole
10..... Centre aquatique
12..... Gens du Voyage

15/20

CULTURE

- 15..... Bibliothèques
18... Projet "On pense à vous"
19..... L'été culturel
19..... Et roule ma poule
20..... Ciné-goûters

21

PATRIMOINE

- 21..... Pays d'art et d'histoire

22

TOURISME

- 22..... GR89

23

À LA DÉCOUVERTE

- Randonnée
23..... du Pic de la Garde

24

L'AGENDA

BILLOM COMMUNAUTÉ LE MAG'
est le journal édité par la
Communauté de communes
de Billom Communauté,
7 rue Cohalion - 63160 Billom

Directeur de la publication :
Gérard Guillaume
Rédaction : Well Com/Billom Co.
Mise en page et impression :
Imprimerie Chambrial Cavanat
N°ISSN : 2558-7803
Tirage : 13 000 exemplaires

© Toute reproduction interdite
sans autorisation



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Depuis plus de 20 ans, notre communauté, après deux fusions, est devenue un bel outil pour nos 25 communes et leurs 26 000 habitants.

Il a fallu ce temps pour que nous trouvions notre vitesse de croisière. De nombreux textes législatifs sont venus modifier nos compétences, et nous devons sans cesse nous adapter. Vingt ans, c'est le bel âge. Pourtant, nous devons faire beaucoup d'effort pour forger notre légitimité au quotidien. Sur ce point, les communes jouent un rôle essentiel, indispensable pour permettre à nos concitoyens de s'approprier cette communauté qui doit jouer un rôle fédérateur.

Comment ?

Chaque année, les maires doivent présenter à leur conseil municipal, le rapport d'activités de Billom Communauté. C'est un bon moyen pour démontrer ainsi notre rôle au plus près de nos populations. Aussi, nos actions et nos compétences doivent nous pousser à agir en faveur des projets communaux, dans différents domaines. Nous devons agir pour et avec nos 25 communes.

Billom Communauté est aussi un outil de développement

Par nos investissements, bien sûr, qui sont programmés lors de l'élaboration du budget. Pour 2021, nous engagerons près de 6,5 millions d'euros soit 3,5 millions à notre charge (après déduction des subventions) pour mener à terme nos projets. Ce sont des sommes importantes qui irriguent notre territoire et qui participent à son développement. Mais Billom Communauté c'est aussi beaucoup de services mis à la disposition des familles dans des domaines comme la petite enfance, l'enseignement de la musique, les aides pour les jeunes, pour l'habitat et la rénovation thermique mais aussi un programme culturel de qualité.

Mais aujourd'hui, une nouvelle problématique nous préoccupe, celle de la santé. Nous nous sommes associés avec la commune de Billom pour réfléchir à la création d'un centre de santé, en prévision du déficit annoncé de médecins. Ce centre de santé, ou centre de consultation, serait adossé à l'hôpital local de Billom, ce qui permettra aussi de conforter cet établissement.

Et puis, quand on parle de santé, comment oublier la prévention ? Cette action indispensable sera développée auprès de tous mais plus particulièrement en direction des personnes âgées, trop souvent oubliées. Nous organiserons les jours prochains, des rencontres avec les professionnels de santé et les professionnels du sport. De ces rencontres, des propositions pour lutter contre la sédentarisation vont être mises en place. Nous associerons pour ce faire les structures existantes sur le territoire.

Vous voyez que nous avons encore beaucoup à faire.

Je souhaite que la lecture de cette édition vous permette de mieux connaître les actions de Billom Communauté et de mieux comprendre son rôle auprès de ses communes et de chacun de ses habitants.

Gérard Guillaume

EN BREF



1.

VIA ALLIER

Inspirez, respirez, pédalez ! La Via Allier est un condensé de bons moments à vivre !

Le long de ces 435 kilomètres, vous traversez des villes et des villages de charme propices à des haltes gourmandes et reposantes ! Des hébergements, restaurants, sites de visite et offices de tourisme vous accueillent dans les meilleures conditions.

Pour mieux vous informer sur cet itinéraire, le site internet vous détaille les modalités pratiques et les moments à vivre. Une carte touristique a récemment été publiée (rubrique téléchargements) pour vous faire découvrir la Via Allier et les expériences qu'elle peut offrir.

> www.via-allier.com

3.

BI'KIGAI



Contraction de Billom et d'Ikigai, terme japonais désignant la "joie de vivre", Bi'Kigai est le nouveau projet de soutien et d'accompagnement de la jeunesse du territoire. Une coordonnatrice a été recrutée le 1^{er} septembre dernier pour répondre aux besoins des jeunes, en particulier des 12-25 ans. Laetitia Lasherme assurera des permanences en itinérance et coordonnera des actions collectives avec les structures en lien avec la jeunesse. Son objectif : permettre à la jeunesse de s'épanouir en trouvant sa juste place.

> **Pour plus d'infos, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux** Facebook – Instagram : Bi'Kigai ou bikigai@billomcommunaute.fr

2.

PASS SANITAIRE

L'épidémie de la Covid-19 est encore présente. Afin d'accueillir les usagers en toute sécurité, et en lien avec les instructions préfectorales, Billom Communauté a mis en place le Pass Sanitaire au centre aquatique de Billom. De plus, ce Pass est également exigé lors de toutes les animations organisées par le service patrimoine et le service culture. Restons vigilants !



4.

VISITE
MINISTÉRIELLE

Joël Giraud, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité, était présent à Billom, à La Perm, le lundi 27 septembre pour le lancement du Forum des Massifs. Le Forum des Massifs est un laboratoire d'idées pour préparer la candidature de Clermont-Ferrand et du Massif Central pour devenir Capitale européenne de la culture en 2028.





DOSSIER

PLAN CLIMAT

*Des actions concrètes pour
un territoire en transition*

Billom Communauté s'est engagée dès 2018 dans un travail participatif d'écriture d'un PCAET.

Cette démarche place la transition énergétique au cœur des réflexions prospectives du territoire.

Avec le PCAET, Billom Communauté renforce son ambition pour la défense de l'environnement et se positionne plus fortement sur les enjeux de transition écologique visant en premier lieu l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et en deuxième la protection de la qualité de l'air. Bien qu'ambitieux, les objectifs du PCAET sont cohérents et réalistes. Ils viennent conforter et prolonger des stratégies déjà engagées sur le territoire.

Le PCAET est avant tout un outil de pilotage opérationnel, une véritable feuille de route qui donne un cap à l'horizon 2050. C'est un outil évolutif qui appartient à tous les acteurs du territoire qui ont envie de s'engager aux côtés de Billom Communauté pour inventer le territoire de demain.



Inte
DE LA
KARIN



**En quelques mots,
pouvez-vous rappeler
ce qu'est le PCAET ?**

Le PCAET, Plan Climat Air Énergie Territorial, a été initié par la loi Grenelle 2 et formalisé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015. Toutes les communautés de plus de 20 000 habitants sont tenues d'élaborer leur PCAET qui doit être en conformité avec le SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

Ça peut paraître quelque peu technocrate, mais les élus de terrain que nous sommes doivent s'appropriier ces enjeux et les faire partager avec tous les citoyens.

**Mais le PCAET
de Billom Communauté
a déjà été présenté ?**

En effet, la communauté a lancé le processus en 2018. Avec le groupe de pilotage des élus, un diagnostic a été produit.

Après une phase de concertation, d'un côté avec les acteurs économiques et sociaux du territoire et de l'autre à travers le club climat, les élus ont validé un plan d'actions qui porte sur tous les secteurs d'activités. Il y a un côté très transversal car sont abordés les sujets environnementaux évidemment, mais aussi sociaux, économiques, la mobilité...



erview

VICE-PRÉSIDENTE EJONCOUX

Mais plus précisément, qu'est-ce qu'il y a dans un PCAET ?

C'est un PLAN, alors ?

Oui, et les actions sont organisées autour de 7 axes stratégiques : un axe transversal et 6 axes thématiques : transports, énergies renouvelables, économie locale, agriculture, habitat et administration exemplaire. Le plan doit ensuite se transformer en programme d'actions, dont quelques unes sont présentées dans ce dossier.

Comment ce plan va-t-il vivre par la suite ?

Le comité de suivi a évolué en Club Climat pour s'ouvrir encore plus aux acteurs et citoyens du territoire. L'objectif de ce club est d'une part de suivre et orienter la collectivité pour la mise en œuvre des actions du PCAET et d'autre part d'engager notre territoire dans une transition locale et partagée. C'est pourquoi je souhaite que le plus d'habitants possible participent à cette démarche.



CITOYENS : VOUS AVEZ VOTRE MOT À DIRE !

► Pour mettre en œuvre de façon concertée ce PCAET, un Club Climat a été mis en place. Il est ouvert à tous (habitants, représentants d'association, chefs d'entreprises, agriculteurs...). N'hésitez pas à participer à ce projet, proposer vos idées ou actions en faveur de la transition, en vous inscrivant au Club Climat.

L'objectif est d'engager notre territoire dans une transition locale et partagée, concernant notamment :

- la transition énergétique et écologique
- les mobilités alternatives
- la rénovation/isolation de l'habitat
- les économies d'énergie et les éco-gestes
- l'agriculture et le PAT (Projet Alimentaire Territorial)
- l'autonomie énergétique du territoire
- l'adaptation aux changements climatiques

**> Pour vous inscrire au Club Climat,
rendez-vous sur le site internet
de Billom Communauté, rubrique PCAET :
<https://billomcommunaute.fr>**





DOSSIER

QUELLES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DU CLIMAT ?



Mobilités : schéma des itinéraires cyclables

À l'heure du développement durable, des habitudes prises depuis des décennies sont à combattre : la tendance accrue de l'utilisation de la voiture au détriment des autres modes de déplacements doit s'inverser.

La Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (LAURE) du 30 décembre 1996 a d'ailleurs pour objectif la diminution du trafic automobile, le développement des transports collectifs et des moyens de déplacements

économiques et moins polluants, notamment l'usage de la bicyclette et la marche à pied. Le Conseil départemental a lancé en 2013 un 3^e schéma départemental des itinéraires cyclables, en priorisant les secteurs à aménager.

L'aménagement de bandes et pistes cyclables a pour but d'améliorer le confort et la sécurité des déplacements pendulaires (domicile / travail) et des déplacements de loisirs. Sur notre territoire, le département prévoit l'aménagement de 3,7 km de bandes cyclables entre Billom et Saint-Georges-sur-Allier.

Billom Communauté est également concernée par deux boucles cyclo-sportives.



Recyclerie Les P'tites Pépites

Une ressourcerie ou recyclerie met en œuvre la réduction des déchets à la source, le réemploi et le recyclage autour de trois objectifs :

- Environnemental : préserver les ressources et les milieux naturels, faire évoluer les comportements vers l'écocitoyenneté active ;
- Économique : transformer les déchets en ressources ;
- Social : agir pour le développement durable dans l'esprit d'une économie solidaire.

La Recyclerie des P'tites Pépites est née de l'association du même nom créée en 2019, portant la volonté de réduire l'impact des déchets sur notre territoire, de sensibiliser le public à cette démarche et de créer du lien social par le biais du bénévolat. Elle fonctionne grâce à l'énergie de ses bénévoles qui, tous ensemble, œuvrent à son bon fonctionnement. Elle est organisée autour d'un conseil d'administration et de réunions incluant les bénévoles où chacun peut trouver sa place et où les décisions sont prises en concertation.

Que peut-on trouver à la Recyclerie ?

- puériculture
- vêtements, chaussures, accessoires...
- linge de maison
- luminaires
- livres, BD, DVD, CD, vinyles
- vaisselle, arts de la table
- petit électroménager
- son, téléphonie, informatique, télévision...
- mobilier (canapés, tables, armoires...)
- articles de sport et voyage
- bibelots en tout genre
- brocante

> **Les P'tites Pépites**
1 route de Clermont
63160 Billom – 07.49.12.50.91



Les forêts nourricières

La forêt nourricière, écosystème comestible, est une forêt d'abondance à mi-chemin entre verger et forêt naturelle.

Les projets ci-après, centrés autour de la culture de l'arbre ont pour ambition de produire localement et sainement, une partie de notre nourriture, de penser les manières de construire, de vivre ensemble et de se réaliser par le partage, l'action et le bien-être.

Deux projets sont portés sur le territoire de Billom Communauté :

- Un projet, à Glaine-Montaigut, qui a été lauréat en novembre 2020 du budget écologique citoyen*.

Le projet vise à créer un lieu d'expérimentation collective qui combine production alimentaire locale, préservation de l'espace naturel et différentes expressions de la vie sociale.

- Un projet, à Fayet-le-Château, également lauréat en novembre 2020 du budget écologique citoyen*. C'est sur un lieu emblématique du territoire, la Vallée du Madet, peu à peu abandonnée par la population au début du 20^e siècle, que sera développé un réservoir de biodiversité.

**Opération menée par le Conseil départemental*



Le saviez-vous ?

Un cadastre solaire pour vous aider à construire votre projet

Le Département du Puy-de-Dôme met à votre disposition un cadastre solaire qui permet à tout un chacun de connaître le potentiel de solaire thermique (chaleur) et photovoltaïque (électricité) en toiture de sa maison. Cet outil que le Département a déployé avec la start-up In Sun We Trust doit aider les Puydômois à s'approprier cette énergie gratuite pour réduire leur facture et limiter les émissions de carbone. C'est un dispositif sécurisé pour lequel un accompagnement technique est assuré et les installateurs certifiés.

Simulation instantanée

Simulez facilement votre production, vos économies, ou encore les aides auxquelles vous avez droit.

Offre et conseils gratuits

Affinez votre projet en direct avec un(e) expert(e) In Sun We Trust et obtenez une étude détaillée ainsi qu'une offre.

Réalisation et suivi

In Sun We Trust se charge de la réalisation des démarches administratives et de la réalisation de votre installation.

➤ **Pour consulter le cadastre solaire :**
puy-de-dome.insunwetrust.solar

Trézioux : développer une énergie verte en autoconsommation collective

Lauréate également du Budget Écologique Citoyen lancé par le Conseil départemental, l'association "Trézioux Énergie partagée" porte un projet qui vise à créer et développer une énergie verte sur le bourg de Trézioux. L'association, née courant 2020 a pour objet de gérer, partager et rapprocher les citoyens trézoviens autour du projet d'installation de capteurs solaires photovoltaïques, sur un hangar existant dans le bourg, en collaboration avec le conseil municipal. L'objectif est de créer et développer une énergie verte en autoconsommation collective.

Les bâtiments communaux (mairie, école, bibliothèque et salle des fêtes) sont actuellement énergivores en consommation électrique pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Les habitants du bourg pourront aussi, s'ils le souhaitent, bénéficier de cette production. Cette installation de 25 Kwc fournira l'équivalent de 120 000 € d'électricité sur les vingt ans à venir.

EN SAVOIR + SUR LE PCAET :

Contact Billom Communauté :

Nicolas Blasquiet

Chargé de missions Urbanisme –

Energie/Climat, 04.73.73.43.33

Nicolas.Blasquiet@billomcommunaute.fr





À VOTRE SERVICE

Margaux Pierrot, NOUVELLE CHARGÉE DE MISSION ÉCONOMIE ET AGRICULTURE AU SEIN DE BILLOM COMMUNAUTÉ

Parmi les compétences exercées par Billom Communauté figurent le développement économique, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ou encore l'agriculture. Pour renforcer les actions dans ces domaines, la collectivité a recruté en mai dernier Margaux Pierrot. Rencontre.

Margaux Pierrot, pouvez-vous nous en dire plus sur votre parcours ?

Après un BAC économique et social, j'ai effectué une prépa économie et méthodes quantitatives à Montpellier. J'ai ensuite passé le concours de l'école d'économie de Clermont-Ferrand pour intégrer un magistère (formation en 3 ans) en économie du développement.

En troisième année, je me suis spécialisée en gestion de projets, en liens avec les thématiques eau et agriculture : grâce à mes divers travaux universitaires, mais également à mon stage à l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, où j'ai étudié les dépenses compensatoires dans le cadre des pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides (pollution des captages d'eau potable).

Quel est votre rôle au sein de Billom Communauté ?

Je suis chargée de mission Économie et Agriculture. J'ai été recrutée pour renforcer l'intervention de la Communauté de communes dans le domaine de l'agriculture, dans le cadre

des actions portées par le PCAET. La collectivité recherchait une personne avec un profil à la fois axé sur le développement économique et l'agriculture, mais qui soit résolument sensible aux questions environnementales. Mes missions s'articulent autour de trois grandes thématiques : l'économie conventionnelle, l'économie circulaire et l'agriculture.

Quelles sont les missions du service économie ?

Le service joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des entreprises, qu'elles soient artisanales, industrielles ou agricoles. Il s'agit, pour nous, d'être des intermédiaires dans toutes les démarches et pour toutes les problématiques qu'elles rencontrent.

Cela peut aller de l'aide à la création, la recherche de foncier ou locaux, ou bien de l'accompagnement ponctuel. Nous travaillons également au développement des zones d'activités ou encore à l'essor de l'économie circulaire. Le développement économique est un élément déterminant pour le développement d'un territoire.



Les grands enjeux du service économie :

- Dynamiser les centres-bourgs en luttant contre la vacance des locaux commerciaux ;
- Favoriser l'installation d'entreprises et de commerces permettant un développement local tourné vers l'économie circulaire et la transition écologique ;
- Être un territoire attractif, pour plus d'activités et donc plus d'emplois ;
- Favoriser l'installation d'exploitations agricoles diversifiées : élevage, maraîchage... ;
- Enclencher des dynamiques permettant de développer les circuits courts.





L'INVENTAIRE PISCICOLE AGIR POUR LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES



L'inventaire piscicole, qu'est-ce que c'est ?

Dans le cadre de la phase d'élaboration du contrat territorial Litroux/Jauron, Billom Communauté a souhaité lancer des mesures qualitatives permettant de déterminer la qualité bactériologique, physico-chimique et biologique des eaux.

Au niveau des différents points d'inventaire retenus, la technique de pêche à impulsion électrique a été utilisée pour inventorier la faune présente. Celle-ci consiste à faire passer un courant électrique dans l'eau pour attirer les poissons à la surface en vue de les capturer en vie, avec une épuisette. Les poissons se trouvant dans la zone du champ électrique sont paralysés et s'orientent vers l'anode. Cette technique, permet de collecter l'ensemble des poissons présents au sein de la zone prospectée. De par son caractère non létal, elle permet de pratiquer une étude non destructive des communautés.

C'est le laboratoire Terana (Lempdes, Puy-de-Dôme) qui s'occupe de mener cette étude qualité (analyse, prélèvement)

mobilisant une équipe de 6 à 8 personnes. L'inventaire permet d'identifier les différentes espèces, de déterminer leur nombre, leur taille et leur poids pour obtenir une note IPR (Indice Poisson Rivière). L'IPR vise en particulier à évaluer l'écart existant entre la qualité du peuplement échantillonné par pêche à impulsion électrique et l'écopotentialité piscicole du site (un état de référence est ce qu'on imagine être la population naturellement existante s'il n'y avait pas eu d'impacts significatifs de l'homme sur le milieu) en amont et en aval.

Quels résultats ?

Sur l'ensemble du bassin du Jauron, on note un grand manque de diversité des espèces, mais surtout un manque de poissons en général. Ceci est en grande partie dû au manque d'eau dans les rivières du bassin.

Il a également été observé la présence de certaines espèces qui, naturellement, ne vivent pas dans ces milieux. Ceci est souvent la conséquence de l'ouverture de vannes de plans d'eau privés ou de phénomènes de crues, mais c'est aussi la cause de destruction d'autres espèces. Par exemple, le poisson chat ou la perche soleil sont des poissons qui ne vivent pas naturellement dans nos rivières, se nourrissent d'autres espèces, qui elles, le sont.

Quelles pistes d'amélioration ?

Afin de pallier ces problèmes de peuplement, il faudra évidemment agir sur plusieurs leviers, comme :

- l'assainissement ;
- l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture ;
- l'augmentation de la quantité en eau.

> Plus d'information :
Arthur Haddou – Animateur rivières
 Billom Communauté
 04.73.73.43.24
Arthur.Haddou@billomcommunaute.fr





AU QUOTIDIEN

CENTRE AQUATIQUE : UN ÉQUIPEMENT POUR TOUS

Le centre aquatique de Billom a été pensé comme un équipement de proximité destiné à accueillir un large public.

Dans la conception du bâtiment, une grande place a été laissée pour l'accueil de la jeunesse, pour que chaque enfant du territoire puisse apprendre à nager. Le centre aquatique propose des activités pour tous les âges avec un fonctionnement adapté à tous types de publics.

Si la crise sanitaire est venue fortement perturber le fonctionnement du centre aquatique, les activités reprennent progressivement.



Le centre aquatique en chiffres :

- 1 grand Bassin 15 m x 25 m pour les lignes d'eau
- 1 bassin initiation 10 m x 8 m
- 1 pataugeoire de 20 m²
- Des jeux d'eau en extérieur
- 6 maîtres-nageurs sauveteurs
- 6 agents d'accueil
- 1 technicien
- 1 directeur



L'ACTU DES ACTIVITÉS

École de natation

Les habitants de Billom Communauté et Entre Dore et Allier ont pu s'inscrire lors de la journée du 1^{er} septembre.

Les inscriptions sont cette année limitées pour pouvoir bien accueillir les jeunes qui n'ont pas pu suivre les cours en raison de la crise sanitaire. L'école de natation accueille 120 personnes.

Aquagym

L'activité Aquagym reprend progressivement, après plusieurs périodes d'interruption.

Aucune nouvelle inscription n'est possible cette année car Billom Communauté a décidé le report de la validité pour 1 an supplémentaire pour toutes les personnes inscrites l'année précédente. Environ 450 personnes viennent pratiquer cette activité aquatique.

UN EFFORT IMPORTANT POUR L'ACCUEIL DES SCOLAIRES

L'équipement permet d'accueillir de façon très régulière les publics scolaires. Ainsi, chaque enfant de Billom Communauté peut suivre entre 8 et 9 séances chaque année. Les jeunes sont accueillis dès la petite section jusqu'à la classe de CM2.

À leur arrivée au collège, les élèves pourront également suivre des séances en classe de 6^e et 5^e. Cela donne l'opportunité à chaque enfant de venir au centre aquatique pendant 10 années consécutives, permettant d'acquérir de très bonnes connaissances en natation.



LES FUTURS CHANTIERS

- Réflexion sur la mise en place d'un Toboggan : 450 000 €.
- Travaux dans le cadre d'un contrat de performance énergétique : 400 000 € sur 10 ans.



TARIFS

Entrée

	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT (- 18 ans / étudiants)
unité	3,40 €	2,10 €
10 entrées	31,50 €	18,90 €
20 entrées	57,80 €	35,70 €
30 entrées	73,50 €	47,30 €
10 heures	21,00 €	15,80 €

Activités

		COM COM	HORS COM COM
Bébés nageurs Jardin d'enfant	1 enfant et 1 parent	6,30 €	7,40 €
	10 entrées	56,70 €	66,20 €
Aquadouce	1 séance	6,30 €	7,40 €
Aquagym	10 séances	56,70 €	66,20 €
Aquatonic	20 séances	107,10 €	125,00 €
séance de 45 mn	+65 ans 1 séance	4,80 €	5,80 €
	+65 ans 10 séances	42,00 €	52,50 €
Aquabike	1 séance	12,60 €	15,80 €
	10 séances	105,00 €	136,50 €
séance de 45 mn sur rendez-vous	20 séances	189,00 €	241,50 €

École de natation

	TRANCHE D'IMPOSITION (LIGNE 14 DE L'AVIS D'IMPOSITION)	COM COM (+CC ENTRE DORE ET ALLIER)	HORS COM COM
1 séance par semaine	de 0 à 1 000 €	47,30 €	63,00 €
	de 1 001 à 1 800 €	63,00 €	78,80 €
	+ de 1 800 €	78,80 €	94,50 €

Horaires

PÉRIODE SCOLAIRE :

Lundi → fermé

Mardi → de 12h15 à 13h30
et de 16h15 à 20h30

Mercredi → de 15h45 à 18h30

Jeudi → de 12h15 à 13h30
et de 16h15 à 20h30

Vendredi → de 16h15 à 18h30

Samedi → de 13h à 17h

Dimanche → de 9h à 12h

PÉRIODE ESTIVALE :

Lundi → de 10h30 à 18h30

Mardi → de 10h30 à 20h30

Mercredi → de 10h30 à 18h30

Jeudi → de 10h30 à 20h30

Vendredi → de 10h30 à 18h30

Samedi → de 13h à 17h

Dimanche → de 9h à 12h

PÉRIODE DE PETITES VACANCES :

Lundi → de 13h à 18h30

Mardi → de 13h à 20h30

Mercredi → de 13h à 18h30

Jeudi → de 13h à 20h30

Vendredi → de 13h à 18h30

Samedi → de 13h à 17h

Dimanche → de 9h à 12h

*L'établissement est fermé
les jours fériés.*



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



Les "gens du voyage" est le terme générique employé par les divers textes officiels pour désigner des populations d'origine Tsigane dont le mode de vie peut être itinérant et dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles. Ce mode de vie est lié principalement à la culture, à l'activité professionnelle et recouvre des situations très diverses.

La loi NOTRe*, du 7 août 2015, a apporté des changements significatifs par un transfert obligatoire de la compétence "aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage", des communes aux Communautés de Communes. C'est donc Billom Communauté qui est compétente dans ce domaine sur son territoire. Une aire d'accueil est un lieu de vie. Elle comporte un ensemble d'espaces collectifs et privatifs ainsi que des locaux aux fonctions variées : sanitaires, locaux techniques, locaux d'accueil...

L'organisation de l'espace et l'aménagement doivent être conçus de manière à offrir des conditions de vie familiale et collective les meilleures possibles : préserver l'intimité de la vie privée, favoriser la convivialité des espaces communs, assurer l'accueil des arrivants, permettre une bonne cohabitation entre les familles, entre les

générations... Ils doivent prendre en compte la spécificité du mode d'habiter en caravane et notamment le fait qu'une partie de la vie des habitants se passe en extérieur.

Le soin apporté aux aménagements de l'aire d'accueil, à ses espaces intérieurs, à son insertion dans l'environnement est essentiel pour la réussite de ce lieu d'habitat.

Démarche globale

Billom Communauté a souhaité se lancer dans une démarche globale. Cette démarche vise à mieux prendre en compte les besoins d'habitat, mais pas seulement. Elle doit également permettre d'aborder toutes les thématiques du quotidien : vie sociale, situation par rapport à l'emploi, santé, scolarité... Le principal enjeu à travers ces

réflexions est de trouver une solution satisfaisante pour chaque famille, celles qui vivent sur l'aire d'accueil, mais aussi d'autres familles qui vivent parfois sur des lieux qui n'apportent pas des conditions de vie décentes.

La principale contrainte pour parvenir à cet objectif réside dans le manque de foncier disponible. C'est pourquoi les élus de Billom Communauté ont lancé un travail pour parvenir à trouver des terrains adaptés, qui permettraient de renforcer l'offre, soit par de l'habitat social, soit par la création de nouveaux terrains d'accueil familial.

Les équipements communautaires existants à Billom :

- **1 aire d'accueil :**
10 emplacements – 20 places caravanes
 - > Une forte sédentarisation des familles est observée sur cette aire, ce qui renforce le besoin de trouver de nouvelles solutions d'habitat.
- **1 terrain familial locatif public**
 - > Contrairement aux aires d'accueil, cet équipement public, d'usage privatif, relève d'un mode permettant l'installation sur un terrain de caravanes constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs.

AU QUOTIDIEN

Le schéma départemental

Dans chaque département, après un diagnostic de territoire précis, un schéma départemental doit être élaboré conjointement par le Préfet du Département et le Président du Conseil départemental.

Le schéma départemental est le document de référence sur lequel les élus doivent s'appuyer pour développer sur leur territoire l'accueil des Gens du Voyage. Ce schéma fixe les obligations de chaque commune et permet aux élus de situer leur projet au sein de l'ensemble du dispositif départemental.

Il précise la destination et la capacité des aires à réaliser. Il donne également des indications sur les actions d'accompagnement socio-éducatives à prévoir afin d'offrir aux familles concernées un véritable accueil au-delà du stationnement de la caravane.

Dans le Puy-de-Dôme

Le Puy-de-Dôme fût le premier département de France à approuver son schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, le 18 mars 2002.

L'ensemble des acteurs avait d'ores et déjà fait le choix de prendre en compte, au même titre que l'accueil, les situations de sédentarisation ou, plus exactement, les besoins en termes d'habitat, considérant l'inscription de ces familles dans un parcours résidentiel.

Action sociale / Scolarisation

L'accueil des gens du voyage ne doit pas seulement offrir des conditions de stationnement et d'installation satisfaisantes, il doit également permettre aux familles d'avoir accès aux services publics et privés, au travail, à l'enseignement, aux prestations sociales...

Aussi, tout projet d'aire d'accueil doit comporter un volet relatif aux actions socio-éducatives. Celles-ci font, en effet, partie intégrante de l'accueil et nécessitent une bonne connaissance des besoins des populations concernées.

Il est important de noter que les familles qui vivent sur les équipements de Billom sont parfaitement intégrées dans la vie sociale culturelle et économique du territoire, avec notamment une forte fréquentation de la Régie de Territoire des Deux Rives.



L'École Itinérante

L'École Itinérante est placée comme toutes les écoles du département sous l'autorité de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale et dépend de l'Inspection ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés).

Depuis 1977, les enseignants de l'École Itinérante travaillent à une meilleure scolarisation et une meilleure scolarité pour les élèves originaires des familles issues du voyage. Depuis plus de 20 ans, les élèves ont pu intégrer le second degré et c'est en 1999 qu'a été créé le Réseau des Établissements scolarisant des Voyageurs (RéEV). Sur le territoire, le collège de Billom fait partie de ce dispositif, qui regroupe 17 collèges dans le département, et est l'un des établissements les plus engagés dans ce domaine.

Le Puy-de-Dôme est un département pilote pour la scolarisation et l'habitat en faveur des familles issues du Voyage. L'École Itinérante, par son action, contribue à la prise en compte des enfants et à la dynamique globale portée par le Schéma d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage.

L'équipe pédagogique est composée de 6 enseignants. Chaque enseignant intervient sur un secteur géographique qui peut varier selon les besoins.



3 QUESTIONS À PATRICE PONS

Directeur de l'AGSGV 63 — Association de Gestion du Schéma des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme



Quel est le rôle de l'AGSGV 63 dans le Département ?

Comme vous l'avez précisé, le 18 mars 2002, le Département du Puy-de-Dôme adoptait un schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage conforme à la loi du 5 juillet 2000. L'ambition affichée par l'État et le Conseil général de l'époque était de doter le Département de moyens efficaces et pertinents au service de l'accueil des gens du voyage mais aussi de l'habitat pour la prise en compte d'un parcours résidentiel. Dans ce contexte d'un portage politique affirmé, la création est intégrée au schéma d'une structure départementale avec pour mission d'accompagner des collectivités territoriales dans la mise en œuvre du schéma.

C'est ainsi qu'est créée le 13 septembre 2002 l'Association de Gestion du Schéma d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme (AGSGV63). Elle a pour mission de veiller aux principes fondateurs du schéma - cohérence départementale et solidarité des territoires - dans la prise en compte des besoins et contraintes d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Depuis sa création, l'AGSGV63 est un outil d'ingénierie au service des collectivités territoriales et des EPCI* ainsi que des familles elles-mêmes, au titre du schéma départemental et dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) départementale. L'objectif est de promouvoir l'accès au logement des personnes et familles les plus défavorisées et de faciliter l'insertion des ménages, en appui aux collectivités, pour l'émergence et la concrétisation de leurs projets d'accueil et d'habitat. Au cœur de la mise en œuvre des politiques publiques, l'AGSGV63 contribue à la coordination des actions en faveur des voyageurs par la mise en

place de réseaux partenariaux et la mutualisation des expériences et des savoirs.

Au-delà des aspects plus techniques, et en filigrane de ses interventions, l'association s'attache à la prise en compte et au respect mutuel des droits pour la reconnaissance de la pleine citoyenneté des gens du voyage et un accès à l'autonomie.

En quoi le Département est-il l'un de ceux qui se préoccupe le plus de l'accueil des gens du voyage ?

Le Département du Puy-de-Dôme est un de ceux qui compte une population nombreuse de Voyageurs marquée par un ancrage territorial important.

L'impulsion politique donnée à partir des lois Besson (1990 puis 2000) a permis d'engager une dynamique positive en matière de politique publique d'accueil et d'habitat mais également en termes d'accompagnement social, scolaire et d'insertion.

L'intuition et l'ambition des initiateurs du 1^{er} schéma départemental en 2002 de doter le Département de moyens en ingénierie technique et sociale a facilité l'engagement des collectivités les plus concernées pour la prise en compte des besoins des Voyageurs dans tous les domaines visés.

La richesse de ce Département réside dans la qualité d'un partenariat qui a su se construire entre tous les acteurs du schéma : les Voyageurs, les élus, les institutions et administrations, les bailleurs sociaux, les services sociaux, les associations, etc. Bien sûr, cela demeure toujours fragile et nécessite d'être animé et coordonné. On ne peut ou ne doit jamais considérer que les choses sont acquises pour toujours.

Il est nécessaire de s'adapter aux évolutions législatives et territoriales. Il est important également de savoir faire preuve de pragmatisme et de travailler à déconstruire des représentations, de combattre des préjugés qui existent de part et d'autre et qui peuvent représenter de vrais obstacles au développement de certains projets.

Quels sont les grands enjeux dans ce domaine sur Billom Communauté ?

Billom Communauté s'est engagée résolument depuis plusieurs années dans la prise en compte des besoins des Voyageurs, habitants du territoire de longue date. Plusieurs projets ont été conduits visant à améliorer les conditions de vie de plusieurs familles, pérennisant et sécurisant des installations anciennes, facilitant l'inclusion sociale des familles.

Des besoins subsistent. Ils ont été repérés et les élus ont décidé d'engager la démarche globale que vous explicitiez dans votre article. Deux priorités ont été données : d'une part le relogement de ménages installés dans des formes d'habitat informels sur des terrains frappés d'une certaine insalubrité ou indignité et, d'autre part, d'une proposition d'habitat pérenne pour les ménages résidant sur l'aire d'accueil de Billom afin que celle-ci retrouve sa vocation d'accueil.

Comme évoqué dans votre article, envisager un relogement nécessite la mise à disposition de foncier. Des recherches sont conduites depuis plusieurs mois. Les projets sont plus ou moins complexes ; ils nécessitent un certain temps pour leur conception et leur réalisation mais ils aboutissent à partir du moment où la volonté de l'ensemble des acteurs est mobilisée et qu'ils servent l'intérêt général.



LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES EN QUELQUES MOTS



La lecture publique est une des compétences développée sur l'ensemble du territoire de Billom Communauté.

Le réseau se compose de 8 médiathèques et 10 points lectures gérés par les communes. Le guide du lecteur et le marque-page sont deux outils remis à chaque nouveau lecteur inscrit. Ils permettent de connaître les modalités de prêts, les horaires d'ouverture, les contacts des bibliothèques et les informations d'accès au catalogue en ligne. Une carte du réseau gratuite permet d'emprunter et de rendre partout.

Fin 2019, le réseau s'est équipé d'un nouveau système d'information commun à toutes les bibliothèques. Un nouveau portail a été récemment créé pour mettre en valeur les actions du réseau et propose un catalogue en ligne à disposition de tous en permettant une recherche rapide sur l'ensemble des fonds des 18 bibliothèques.

Plus de 100 bénévoles participent au bon fonctionnement du réseau ainsi que 8 salariés communaux avec les deux coordinatrices intercommunales. Près de 2 000 lecteurs sont inscrits auprès du réseau de lecture publique : des enfants, des adultes, des écoles, des associations, des maisons de retraite...

Plus de 60 000 documents sont disponibles en prêt pour tous les âges en passant par les albums, les romans, les documentaires, les bandes-dessinées, les jeux ou encore les supports multimédia. Le réseau achète plus de 800 livres et 200 jeux chaque année. Ce fonds est complété par celui de la Médiathèque Départementale du Puy-de-Dôme qui nous apporte des documents tout au long de l'année.

Le réseau, c'est aussi de nombreuses animations pour la petite enfance avec le collectif du salon du livre jeunesse "Miam, Miam... des livres !", le prix des petits lecteurs "Bébé croc'en livres", les séances de lectures en bibliothèques "Les p'tits bouts en bibliothèques" et les séances de lectures à la crèche Les Pitchouns.

Pour les ados-adultes, le réseau propose chaque année : une programmation de lectures à voix haute "On nous lit", un prix des lecteurs "Croc'en livres" composé de 10 romans ainsi que de 5 BD et des soirées jeux en bibliothèque.

Des après-midi jeux sont organisées pour les personnes âgées de la Marpa de Pérignat et de l'Ehpad de Saint-Jean-des-Ollières.

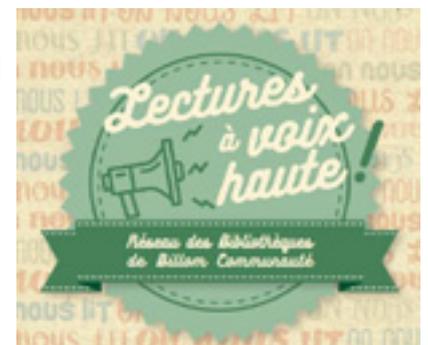
Tous les ans, le réseau organise une journée familiale pour "La fête du jeu" en octobre. Cette manifestation rassemble de nombreux partenaires comme le service petite enfance, la Marpa, la maison des jeux, Kapla, la Vache carrée...

Un projet de "Boîte à livres" va voir le jour cette fin d'année en partenariat avec la sérigraphe Elza Lacotte en résidence d'artiste.

D'autres projets en lien avec le service culture se créent chaque année pour les scolaires. Par exemple, cette année les séances de lectures "Les émotions" ont été proposées avec la comédienne Anne Gaydier et les ateliers "Crée ton slogan pour un monde idéal" avec Elza Lacotte.

Enfin, le réseau c'est aussi des formations tout au long de l'année pour les bénévoles et les salariés telles que "La gestion d'une bibliothèque" ; "La BD, le mangas et le comics" ; "Le logiciel informatique" ; "Les illustrateurs d'albums jeunesse" ...





LA LECTURE À VOIX HAUTE : AU-DELÀ DU LIVRE

Pourquoi ? Pour qui ?

"On nous lit" est le nom choisi pour la programmation de lectures à voix haute mise en place par le réseau des bibliothèques depuis bientôt trois ans. Des lectures sont proposées chaque année sur tout le territoire de Billom communauté de préférence en bibliothèque lorsque cela est possible. En effet, ce format d'animation a été préféré pour justement permettre à toutes les communes d'en accueillir une.

Cette programmation est destinée à un public d'adolescents et d'adultes. C'est une occasion pour le public de découvrir des textes de genres littéraires différents : polars, romans, récits et même bandes-dessinées.

En 2020, nous avons travaillé avec Acteurs, pupitres et Cie sur une lecture de bande-dessinée. De cette collaboration est née la lecture-spectacle "Gare à Caro !" qui plonge le public dans l'univers décalé et drolatique de Fabcaro, scénariste, dessinateur et romancier. Une projection de vignettes accompagne cette lecture insolite de Laurence Cazaux et Patrick Gay-Bellile permettant ainsi aux non-initiés d'aborder de façon ludique et originale la bande-dessinée.

Fervent défenseur de la lecture à voix haute, Daniel Pennac promeut avec force cette pratique auprès des enfants mais également des adultes. Selon lui, "*L'homme qui lit à voix haute nous élève à hauteur du livre. Il donne vraiment à lire !*"

Et c'est vrai que celui qui lit donne un sens au texte, un sens parfois caché et révélé par la musicalité de la langue. Lire aux autres est un moment d'échange durant lequel il se passe quelque chose entre le lecteur, le texte et celui qui écoute. Le public découvre un style, une voix, une histoire et s'il connaît déjà le livre, sa lecture à voix haute peut parfois prendre une autre dimension.

Où et quand ?

La saison 2021 a été lourdement perturbée par la pandémie mais l'occasion de prendre une revanche culturelle est trop belle pour la laisser passer !

Rentrée littéraire par la Cie Lectures à la carte, bibliothèque de Pérignat-ès-Allier, vendredi 5 novembre, à 18h30.

Présente au public un choix de dix livres sortis en septembre.

La Cie de L'Abreuvoir présentera "Tous les matins je me lève", vendredi 26 novembre, à 18h30, Chauriat.

Une version théâtralisée de deux romans de Paul Dubois "Tous les matins je me lève" et "Vous plaisantez M. Tanner". Rencontre improbable et hilarante entre deux personnages dont les histoires se croisent et se répondent.

Vendredi 10 décembre, 18h30, à la bibliothèque de St-Julien-de-Coppel, Monique Jouvancy et Anne Gaydier proposeront "Quand ça gratouille".

Quelques textes choisis dans la littérature contemporaine évoquant les petits et grands tracas de la vie quotidienne.

> Informations pratiques
entrée gratuite, inscription obligatoire au bureau d'information touristique
04.73.68.39.85

CULTURE

LA FÊTE DU JEU : UN RENDEZ-VOUS ANNUEL INCONTOURNABLE !

Cette année, s'est déroulée la 7^e édition de la fête du jeu organisée par le réseau des bibliothèques.

Depuis les années 90, on observe une évolution de l'offre de services en bibliothèque. La bibliothèque évolue vers une volonté forte de socialisation palliant ainsi une individualisation grandissante de la société. L'offre documentaire de plus en plus riche propose des supports liés aux progrès technologiques et il est possible aujourd'hui d'emprunter une liseuse, une tablette ou encore d'imprimer en 3D une pièce en plastique ! Ainsi, le jeu a naturellement fait son apparition en bibliothèque au fil des années pour devenir de plus en plus présent, notamment dans les bibliothèques communales et intercommunales.

Le réseau de lecture publique de Billom communauté a eu à cœur de permettre à tous ses usagers d'accéder au jeu sous toutes ses formes : jeux d'adresse, jeux d'assemblage, jeux de société, jeu d'ambiance,

jeux coopératifs, etc. Avec un fonds de 1 400 jeux, le choix est vaste et couvre un large public. Parce que le jeu c'est d'abord un support culturel qui réunit, un support intergénérationnel, le réseau a développé un partenariat privilégié avec la MARPA de Pérignat-ès-Allier qui prête et anime à chaque fête du jeu de grands jeux fabriqués en matériel recyclé.

Cette année, la fête s'est déroulée le 10 octobre à Chauriat. Le centre-bourg s'est transformé en un vaste terrain de jeu !

Au programme, des jeux de société animés par les bénévoles des bibliothèques, un espace petite enfance proposé par le Relais Petite Enfance, les jeux surdimensionnés de la Vache carrée, les jeux en bois de la Maison des jeux et enfin un chantier de construction animés par Kapla.



SOIRÉE JEUX

Des soirées jeux à partir de 12 ans sont également proposées tout au long de l'année.

La prochaine aura lieu à Dallet, vendredi 17 décembre, à 20h.

"On peut en savoir plus sur quelqu'un en une heure de jeu qu'en une année de conversation."
Platon

> Inscription obligatoire auprès du bureau d'information touristique : 04.73.68.39.85





PROJET "ON PENSE À VOUS !"

Billom Communauté a mis en place, durant la crise sanitaire, le projet "On pense à vous" pour permettre aux personnes âgées isolées dans les établissements pour seniors de continuer à entretenir les liens intergénérationnels.



Dans la continuité du projet "On pense à vous !", le service culturel et l'école de musique de Billom Communauté ont proposé 4 concerts du groupe "Dha Gue Na" dans les établissements recevant des personnes âgées, en présence de classes d'écoliers ayant participé au

projet. Il s'agissait d'organiser enfin une vraie rencontre, vivante, chaleureuse suite aux nombreux échanges vidéos et épistolaires réalisés entre les enfants et les résidents depuis janvier dans le cadre du projet "On pense à vous". La MARPA de Pérignat, les EHPAD de Beauregard et

de La Miséricorde de Billom, ainsi que l'Hôpital de Billom, ont reçu les scolaires de Montmorin, Billom (maternelle du Beffroi et élémentaire Guyot-Dessaigne) et Beauregard-l'Évêque, pour partager des moments heureux, échanges de sourires, de danses, de fresques peintes...

Les cinq musiciens de "Dha Gue Na" entrecoupaient leurs mélodieux morceaux par des temps de présentation d'étonnants instruments traditionnels africains : wasa, djembé, congas, kora, krin, senza, balafon...

Un merveilleux voyage au Sénégal, en Guinée... sous le soleil et les couleurs d'Afrique qui a permis aux enfants et aux résidents de danser... ou de taper du pied !

Merci aux EHPAD, aux résidents, aux enfants et aux musiciens pour ces beaux voyages.

VIRGINIE MOHN

était chargée de coordonner ce projet à la MARPA de Pérignat-ès-Allier. Rencontre.*

Virginie Mohn, pouvez-vous nous expliquer en quoi consistait ce projet ?

Oui, le projet a débuté au mois de décembre 2020 par la réalisation de vidéos de la part de plusieurs écoles maternelles et primaires. Les élèves se sont filmés en train de jouer des scènes de vie du quotidien, chez eux, en classe, sur le thème de Noël. On les voyait également adresser des mots de soutien directement aux personnes âgées. Les enfants de l'école de musique ont, eux aussi, participé, en jouant des morceaux. Une fois toutes ces vidéos finalisées, elles ont été regroupées afin de créer un film qui a ensuite été diffusé, dans différents établissements pour seniors. Quatre films ont été réalisés au total, étalés sur plusieurs mois. En réponse, les résidents ont effectué une vidéo en chanson, sur la musique "vive le vent". En raison du protocole sanitaire, ils ont été filmés individuellement dans leur chambre

en chantant une parole, puis un montage a été fait pour constituer l'intégralité de la chanson. C'était une manière pour eux de remercier les enfants ayant participé au projet. Puis les échanges de vidéos ont continué, mais aussi les échanges de cartes de vœux, de lettres, de dessins, de poèmes...

Après tous ces échanges "virtuels", est-ce que les enfants et les personnes âgées ont pu se rencontrer ?

Bien sûr ! Une fois que le protocole sanitaire fut allégé, nous avons reçu à la MARPA, une classe d'élèves de l'école de Montmorin. Un groupe de musique africain est venu faire un concert, à l'extérieur de l'établissement. L'occasion de tous se réunir, de chanter, danser, de partager un moment de convivialité, mais aussi d'apprendre avec la découverte de nouveaux instruments de musique. Les

enfants ont remis une grande fresque aux résidents, constituée de mots à leur égard. Elle a par la suite été exposée dans la salle à manger. Les personnes âgées avaient eux, de leurs côtés, préparé des gâteaux sur le thème de l'Afrique en vue de cette journée d'échange.

C'était important pour les résidents de continuer à entretenir les liens avec la jeune génération ?

Très important ! Ils ont toujours été habitués à vivre des moments avec les enfants des centres de loisirs, des écoles... La rupture de tous ces moments avec l'arrivée du Covid, n'a donc pas été simple pour eux. Ces échanges, au début virtuels, leur ont permis de ne pas se sentir isolés. Grâce à ce projet, ils n'ont jamais perdu le contact avec les enfants. Et à l'inverse, ce fût très important pour les jeunes de continuer à entretenir les liens avec les personnes âgées. Ils ont pris plaisir à réaliser ces vidéos, à en recevoir en retour. Ils se sont amusés, tout en se sentant utiles pour les résidents.

CULTURE

L'ÉTÉ CULTUREL À ISSERTEAUX !

► Pour la deuxième année consécutive, les services jeunesse et culture de Billom Communauté se sont associés pour mettre en place des actions dans le cadre du dispositif "L'été culturel" auprès des accueils de loisirs du territoire.

C'est dans ce contexte là que trois représentations du magnifique spectacle de cirque "Le grenier à pépé" de la Cie Kbestan ont éterné le nouveau chapiteau de la compagnie installé sur le stade d'Isserteaux...

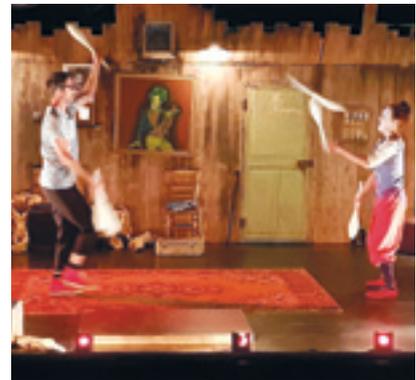
Le mardi 27 juillet, les enfants des accueils de loisirs de Billom, Dallet, Bort-l'Étang, Chauriat et Vertaizon ont découvert le monde du cirque avec Céline et Tony... Des artistes qui ne manquent ni de ressources, ni d'audace en faisant fusionner le mime, le théâtre, les acrobaties, le jonglage, les équilibres, la musique et le chant, le tout au service d'un spectacle à la fois drôle, tendre, émouvant et poétique ! Le mercredi 28, la représentation tout public du spectacle a également



rencontré un franc succès partagé. Petits et grands sont sortis du chapiteau des étoiles dans les yeux et le sourire jusqu'aux oreilles.

L'Été culturel est une manifestation à l'initiative du Ministère de la culture et mise en œuvre par la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes et les opérateurs nationaux.

Un grand merci à la commune d'Isserteaux et aux artistes pour leur accueil chaleureux !



ET ROULE MA POULE !

***"Tout schuss",
"Roule le quai",
"Ça roule !"
autant de slogans qui
ont fait fureur devant le
Parvis de l'ancien collège.***

► Pendant une semaine, 6 classes de l'école élémentaire Guyot-Dessaigue et un groupe de résidents de la maison du quai sont venus visiter les expositions d'Elza Lacotte et s'initier, avec l'artiste, à l'impression sur textile et à la gravure ! Chacun des participants a pu repartir avec un T-shirt personnalisé !



CINÉ-GOÛTERS

**Quelques nouveautés pour les ciné goûters !
Nous dédoublons les séances d'automne et d'hiver en proposant
des séances en matinée (10 h 30) pour nos tout-petits.**

VACANCES D'AUTOMNE



CALAMITY

Réalisé par Rémi Chayé – France – 2020
1 h 22 – à partir de 6/7 ans

"Mais quelle calamité !" Quel bonheur, oui ! Quelle joie de découvrir une jeune fille de 11 ans aussi brave et courageuse. Suite au décès de sa mère, Martha Jane passe ses journées à s'occuper de ses benjamins, à étendre le linge et à ramasser des bouses séchées avec ses camarades. Mais alors que les autres jeunes filles s'y attellent sans rechigner, elle réalise que cette vie n'est pas une fatalité. Indépendante et libre, Calamity est une figure féminine et féministe à découvrir absolument dans ce western animé. Grandeur nature ! »

C'est un petit bijou animé dans la lignée graphique du précédent chef d'oeuvre de Rémy Chayé, "Tout en haut du monde", avec notamment une sublime utilisation des aplats de couleurs ...

SAMEDI 6 NOVEMBRE À 15H

Une projection à 10h30 est également prévue pour les tout-petits.
Salle de la briqueterie de Saint-Dier

Salle de la briqueterie de Saint-Dier
Tarifs : 5,50 € et 3,50 €

VACANCES DE NOËL



ERNEST ET CELESTINE EN HIVER

Un programme de 4 films courts de Julien Cheng et Jean-Christophe Roger

France – 2017 – 48 mn
À partir de 3 ans et pour toute la famille !

C'est toujours un plaisir de retrouver Ernest et Célestine ! Leur complicité, leur cocon douillet et chaleureux nous invitent à passer un moment de tendresse et à apprécier les petits bonheurs de la vie. Difficile de bouder son plaisir ! Les deux compères vivront ici 4 histoires dans un graphisme épuré toujours fidèle aux albums de Gabrielle Vincent. Un programme doux et réconfortant pour célébrer en famille l'arrivée de l'hiver, bien au chaud. La beauté de l'animation, le travail sur l'aquarelle et la douceur des couleurs amplifient le plaisir gourmand de ce programme.

SAMEDI 18 DÉCEMBRE À 15H

Salle de la briqueterie de Saint-Dier
Tarifs : 5,50 € et 3,50 €

Et suivez toute l'actualité culturelle sur la page Facebook de Billom Communauté !

PATRIMOINE



UN SERVICE ÉDUCATIF, POUR QUOI ? POUR QUI ? LE SERVICE ÉDUCATIF, KESAKO ?

Une des priorités du label Pays d'art et d'histoire est l'éducation au patrimoine.



C'est pourquoi, depuis 10 ans, le service éducatif du Pays d'art et d'histoire de Billom Communauté propose des ateliers spécifiques pour les scolaires pour les initier au patrimoine bâti, à l'histoire, au cadre de vie, à l'environnement et à l'urbanisme...

Les ateliers sont ouverts dès la maternelle et adaptés à chaque âge. Sur l'année scolaire 2020-2021, nous sommes intervenus auprès de plus de 2 500 enfants pour des projets divers et variés. Si l'on ne s'intéresse qu'à cette dernière année nous

avons parlé : architecture scolaire, monuments aux morts, résistance, moulins, arbres, peinture murale, développement urbain, maison à pans de bois...

Nous avons construit des maquettes, du mobilier urbain, semé des graines pour des jardins médiévaux, sculpté des douilles, chanté dans la collégiale Saint-Cerneuf, travaillé le graff dans l'ancien collège de Billom...

Concrètement comment ça se déroule ?

L'équipe est à l'écoute des enseignants et se trouve rue des boucheries, au Pôle Culture et Patrimoine de Billom Communauté. En fonction des attentes en termes de contenu, de date, de durée, de l'effectif, nous définissons ensemble une animation. Une visite est toujours suivie d'un atelier, c'est la tradition, pour apprendre à observer, regarder, et mieux comprendre en agissant.

Les guides conférenciers viennent avec le matériel en classe ou emmènent les élèves en sortie selon les choix faits ensemble.

Le service éducatif, uniquement pour les écoles ?

Avant la maternelle nous intervenons auprès du relais des assistantes maternelles pour des cycles d'éveil. Mais nous intervenons aussi sur les temps péri-scolaires pour des animations ludiques autour du patrimoine, notamment avec les accueils de loisirs du territoire. Château fort, fouilles archéologiques, nous réfléchissons même à la construction d'une sapinière pour évoquer la batellerie de l'Allier ! Nous proposons également des ateliers en famille durant les vacances scolaires à retrouver dans notre programmation annuelle. Nous avons également publié 3 livret-jeux "Explorateurs" pour partir à la découverte du patrimoine en autonomie.

***> Plus d'info : 04.73.79.88.29
denis.cibien2@billomcommunaute.fr***

UN AUTOMNE AU BORD DE L'ALLIER

Le Pays d'art et d'histoire a orienté une partie de sa programmation automnale autour de la découverte de l'Allier. Depuis les journées européennes du patrimoine et jusqu'au 6 novembre, l'exposition photos réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne "l'Allier vue du ciel" est présentée à la médiathèque de Dallet.

Des animations et temps forts sont programmés sur cette période pour découvrir l'Allier sous toutes ses formes.

De la conférence "Les ponts de l'Allier" par Jean-Michel Delaveau, à l'atelier artistique "L'Allier vue par..." de Marion Janin, illustratrice en passant par les visites guidées pour découvrir la forêt alluviale, les falaises de Malmouche, la faune et la flore, c'est tout un programme riche et varié que vous propose le Pays d'art et d'histoire, en partenariat avec la commune de Mur-sur-Allier, le Conservatoire des Espaces Naturels et l'association Mur-Allier-Nature.

Retrouvez l'ensemble de la programmation du PAH sur le site internet de Billom Communauté ou au bureau d'information touristique de Billom.



Inauguration-GR89

OUVERTURE DU GR 89 "CHEMIN DE MONTAIGNE" ENTRE THIERS ET SAUGÈRES

Depuis 2017, Billom Communauté, aux côtés de Clermont Auvergne Métropole, les Communautés de Communes de "Thiers Dore et Montagne", "Entre Dore et Allier", et depuis 2021 "Chavanon Combrailles et Volcans" et la communauté d'agglomération « Riom Limagne et Volcans » s'est associée au Comité Départemental de Randonnée Pédestre 63 (CDRP) pour prolonger le tracé d'un chemin de Grande Randonnée thématique : le GR® 89 dit "Chemin de Montagne".

Celui-ci part de Brussieu, à l'est de Lyon et est déjà balisé jusqu'à l'est de Thiers. Le travail partenarial de ces derniers mois a permis de poursuivre le jalonnement depuis Viscomtat, de poursuivre par Thiers, Lezoux, Bouzel et Vertaizon pour ce qui concerne notre intercommunalité, Pont-du-Château, Clermont pour poursuivre la course jusqu'au pied du Puy-de-Dôme.

A peine ce tronçon achevé, que déjà le tracé poursuit sa route du côté de la Creuse (Felletin) et prendra fin, à terme, à Bordeaux

Tout ce linéaire correspond au trajet qu'emprunta l'écrivain et philosophe Michel de Montaigne (1533-1592) lorsqu'il revient de Rome, en 1581, pour rejoindre Bordeaux où il a été élu maire.



L'objectif est de reconstituer son voyage, en s'appuyant sur le récit qu'il en a fait, mais aussi de mieux connaître l'homme et sa pensée. Au fil du chemin, les randonneurs sont amenés à découvrir d'une part le patrimoine local grâce à de nombreux pupitres d'interprétation et d'autre part des citations et extraits de son Journal de voyage apposés sur les mats directionnels ou les pupitres.

Par ailleurs, cet itinéraire - un des rares de cette nature allant d'est en ouest - met en valeur la diversité des paysages et des patrimoines du Puy-de-Dôme. Véritable opportunité en matière d'image, d'attractivité et de développement touristique et économique du territoire, ce parcours vient augmenter l'offre en matière de

loisirs de pleine nature et participer pleinement à renforcer la démarche de la candidature de Clermont-Ferrand Massif central au titre de Capitale européenne de la Culture.

Au total, ce sont 158 nouveaux kilomètres traversant une vingtaine de communes que vous pouvez parcourir sur ce 2^e tronçon de Thiers à Saugères qui a été inauguré le 7 octobre dernier en présence des représentants des différentes collectivités, le Conseil départemental et pour Billom Communauté de Gérard Guillaume, Jean Delaugerre (vice-président tourisme et patrimoine), les maires et adjoints de Bouzel et Vertaizon et les membres de la commission tourisme et patrimoine.



Il fallut à Montaigne :

- 45 jours : pour relier Rome à son château, ce qui représente environ 1 500 km ; soit une moyenne de 33 km par jour.
- 8 jours pour aller de Lyon à Felletin (324 km), soit 36 km par jour en moyenne.
- 5 jours : pour traverser l'actuel département du Puy-de-Dôme (158 km), soit une moyenne de 32 km par jour.

À LA DÉCOUVERTE...


LA RANDONNÉE DU PIC DE LA GARDE



Le Pic de la Garde est un circuit de randonnée situé sur la commune de Saint-Jean-des-Ollières. Ce parcours d'environ 11,3 kilomètres représente en moyenne 4h de marche.

Le point d'accroche de cette randonnée est le point de vue que l'on a sur la Comté, site classé Natura 2000 pour son intérêt écologique, faunistique et floristique. Ce massif forestier est l'un des plus riches d'Auvergne.



Infos pratiques

- | | |
|---|--------------------------------------|
| ● Départ / Arrivée :
Place de l'église,
Saint-Jean-des-Ollières | ● Durée : 4 h |
| ● Communes traversées :
Saint-Jean-des-Ollières,
Fayet-le-Château, Sugères | ● Longueur : 11,5 km |
| ● Pratique : Pédestre | ● Dénivelé positif : 334 m |
| | ● Difficulté : Moyen |
| | ● Type : Boucle |
| | ● Thématique : Incontournable |
| | ● Accessibilité : VTT |

> Plus d'infos :

**MAISON DU TOURISME
DU LIVRADOIS-FOREZ**

Maison du Parc

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

04.73.95.76.19

www.vacances-livradois-forez.com

L'AGENDA

CULTUREL DE BILLOM CO.



D DÉCEMBRE

Jeudi 9 – " Les Mauméjean et l'art du vitrail", Église d'Espirat, 18h30

Vendredi 10 – "Quand ça gratouille" – Monique Jouvancy et Anne Gaydier, à la bibliothèque de Saint-Julien, 18h30

Vendredi 17 – Soirée Jeux, Dallet, 20h

Samedi 18 – Ciné-goûter Ernest et Célestine en hiver, salle de la briqueterie de Saint-Dier, 15h



La Cie de L'Abreuvoir

D NOVEMBRE

Vendredi 5 – Lectures à la carte
La rentrée littéraire
bibliothèque de Pérignat-ès-Allier,
18h30

Mardi 2 – "Enseigne, dis moi
qui tu es ?"
(atelier jeune public), 15h

Jeudi 4 – "Résistants ! Résistances",
15h

Vendredi 5 – "Chauriat,
la casadéenne", 15h

Samedi 6 – Ciné-goûter "CALAMITY",
salle de la briqueterie de Saint-Dier,
15h

Mardi 16 – "Le Typus Religionis",
conférence de Bernard Dompnier,
Moulin de l'Étang, à Billom, 18h30

Vendredi 26 – "Tous les matins
je me lève" – La Cie de L'Abreuvoir,
18h30, Chauriat



Monique Jouvancy et Anne Gaydier



Ernest et Célestine



© archives nationales

INFORMATIONS PRATIQUES

De 1 h à 1 h 30

Les visites durent en moyenne entre 1h30 et 3h30, sauf mention spéciale. Elles sont assurées par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, des guides-conférenciers diplômés ou des intervenants spécialisés.

Réservation

Pour le confort de tous, il est nécessaire de s'inscrire à tous les rendez-vous. Si le nombre de participants est inférieur à 5 personnes et pour des raisons d'intempéries ou de sécurité, les organisateurs se réservent le droit d'annuler une animation, ou de refuser des participants qui ne seraient pas correctement équipés. Les réservations se font au bureau d'information touristique à Billom.

Renseignements

Retrouvez les informations sur le site internet de Billom Communauté et l'actualité sur notre page Facebook ! Les programmes sont également à votre disposition au bureau d'information touristique à Billom.

> 04.73.68.39.85

contact.billom@

vacances-livradois-forez.fr

www.vacances-livradois-forez.com